

# FORMATION DES SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL

**En référence à l'article R 4224-15 du Code du Travail :** Dans chaque atelier où sont effectués des travaux dangereux, dans chaque chantier occupant 20 personnes au moins pendant plus de 15 jours, un membre du personnel doit avoir reçu l'instruction pour donner les premiers secours d'urgence

## Objectifs

- Etre en mesure de mettre en application, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures mises en place, ses compétences pour être acteur de prévention
- Savoir intervenir devant une situation d'accident en accord avec les procédures prévues par l'organisation

**Durée** 14 heures

## Programme

### Public

Les salariés/ les agents

### Le rôle du SST dans la santé et la sécurité au travail

Les accidents du travail

Nombres et conséquences dans l'établissement et dans la branche d'activité.

La prévention des risques professionnels

Ce que est attendu d'un Sauveteur Secouriste du Travail

Les acteurs de prévention dans l'entreprise

### Présentation du programme « conduite à tenir en cas d'accident » et du plan d'intervention

#### Protéger

Identification des dangers persistants

Suppression ou isolement du danger ou soustraction de la victime de la zone dangereuse sans s'exposer

Cas particulier : protection des populations, la sirène

#### De protéger à prévenir

Repérer des dangers dans une situation de travail

Supprimer ou isoler des dangers, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.

#### Examiner la victime et faire alerter

Examiner la victime

Qui prévenir ? en fonction de l'organisation des secours en entreprise

Comment prévenir ?

#### De faire alerter à informer

#### Secourir

la victime saigne abondamment,

la victime s'étouffe,

La victime est consciente : Elle se plaint de sensations pénibles et /ou présente des signes anormaux - Elle présente des brûlures Elle ne peut effectuer certains mouvements - Elle a une plaie qui ne saigne pas abondamment.

La victime ne répond pas mais respire

La victime ne répond pas, ne respire pas • Utilisation du défibrillateur automatique externe (DAE)

Situations inhérentes aux risques spécifiques de l'entreprise Cas concrets

*Cette action de formation sera précédée d'une visite de votre entreprise pour spécifier avec vous les procédures particulières en cas d'accident qui seront abordées lors de la formation. Nous souhaitons pouvoir consulter votre Document Unique d'Evaluation des Risques.*